

LETTRE AUX PORTEURS – FCP ELLIPSIS HIGH YIELD FUND

CODES ISIN : Part SEUR FR0011458728 - Part IEUR FR0011122019 - Part ICHF FR0011596980 - Part IUSD FR001400MAH9 - Part JEUR FR0011122001 - Part JCHF FR0012581882 - Part JUSD FR001400MAI7 - Part PEUR FR0011121995- Part PCHF FR0012581908 - Part PUSD FR0013134822 - Part Z FR0011758309

Paris, le 12 juillet 2024

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du FCP Ellipsis High Yield Fund et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Quels changements vont intervenir sur votre OPC ?

La société de gestion a décidé, d'une part, de modifier le prospectus de votre FCP, d'une part en complétant les parts en devises (CHF, USD) disponibles pour les classes de parts existantes et d'autre part, en créant une nouvelle classe de parts Y, dont les caractéristiques vous sont présentées ci-après.

Les frais de gestion financière des classes de parts P sont par ailleurs abaissés de 1,7% à 1,5% de l'actif net du FCP. Veuillez noter que malgré ces modifications, la stratégie d'investissement ainsi que le profil de risque / rendement de votre FCP restent inchangés.

Quand cette ou ces opérations interviendront-elles ?

Les modifications mentionnées ci-dessus entreront en vigueur le 17 juillet 2024.

Quel est l'impact de cette ou ces modifications sur le profil de risque et de rémunération et/ou le profil de rendement/risque de votre investissement ?

- Modification du profil de rendement /Risque : Non
- Augmentation du profil de risque : Non
- Augmentation potentielle des frais : Non
- Ampleur de l'évolution du profil de risque et de rémunération et/ou du profil de rendement / risque : Non significatif¹



Quel est l'impact de cette ou ces opérations sur votre fiscalité ?

Compte tenu de la nature de l'opération, il n'y a pas d'impact fiscal particulier.

Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts ou actions actuellement et le futur fonds ?

¹ Cet indicateur se base sur l'évolution du SRI et le cas échéant du SRRI et l'évolution de l'exposition du fonds à une ou plusieurs typologies de risques.

Voici le détail des modifications apportées à votre investissement :

	Avant	Après
Frais		
Frais de gestion financière	Parts P : 1,7%	Parts P : 1,5% 

Modalités de souscriptions/Rachats							
Création de 8 nouvelles parts dont 3 au sein d'une nouvelle classe de parts Y	Parts	Code ISIN	Valeur Liquidative d'origine	Affectation des sommes distribuables	Devise	Souscripteurs concernés	Montant minimum de souscription initial
	SCHF SUSD	FR001400P0W0 FR001400P0X8	100 000 CHF 100 000 USD	Capitalisation	CHF USD	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné aux investisseurs institutionnels	3 000 000 CHF ¹ 3 000 000 USD ¹
	IUSD	FR001400MAH9	10 000 USD	Capitalisation	USD	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné aux investisseurs institutionnels, aux fonds de fonds et fonds de pension, aux caisses de retraite ou encore aux investisseurs pour compte propre	100 000 USD ¹
	JUSD	FR001400MAI7	10 000 USD	Capitalisation	USD	Tous souscripteurs, plus particulièrement destinées aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires : - fournissant un service de conseil en investissement ou de gestion de portefeuille sous mandat discrétionnaire et, - rémunérés exclusivement par les investisseurs.	Aucun
	PUSD	FR0013134822	100 USD	Capitalisation	USD	Tous souscripteurs	Aucun
	YEUR	FR001400P116	100 000 EUR	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné aux investisseurs institutionnels	1 000 000 EUR ^{1 2}
	YCHF	FR001400P124	100 000 CHF		CHF		1 000 000 CHF ^{1 2}
	YUSD	FR001400P132	100 000 USD		USD		1 000 000 USD ^{1 2}
¹ Montants non applicables aux entités et OPC du Groupe Kepler Cheuvreux. Les souscriptions faites par des entités appartenant à un même groupe peuvent être cumulées. ² La souscription à la classe de parts Y sera fermée à tout nouvel investisseur dès lors que les encours du FCP (toutes devises cumulées) atteindront 100 millions d'euros. Seuls les porteurs existants pourront alors continuer à souscrire cette classe de parts. La Société de Gestion pourra suspendre / rouvrir à la souscription cette classe de parts après en avoir préalablement informé les porteurs par tout moyen (i.e. site Internet).							

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Cette opération interviendra de manière automatique sans aucune démarche de votre part. Si toutefois elle n'était pas conforme à vos souhaits, vous pouvez demander, conformément aux dispositions figurant dans la présente lettre et dans le prospectus du FCP, le rachat de vos parts sans frais.

Nous attirons votre attention sur la nécessité et l'importance de prendre connaissance du Document d'Information Clé (DIC) relatif au FCP, dont un exemplaire vous sera remis sur simple demande adressée au siège social d'ELLIPSIS ASSET MANAGEMENT.

Nous vous invitons à consulter le site internet de la société de gestion <https://www.ellipsis-am.com>.

Par ailleurs, nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller afin de vous permettre d'apprécier l'opportunité de vos placements, et en particulier en l'absence d'avis sur cette opération.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

ELLIPSIS ASSET MANAGEMENT